



## Compte rendu réunion du comité citoyen d'Ecuelles du mardi 27 avril 2021

**Présents** : Lionel Passinge, Marco Campestrini, Pascal Mahieu, Joëlle Prehost, Hélène Paepegaey, Marie-France Menin

**Absents excusés** : Christian De Moor, Caroline Gnassounou, Alain Préhost, Andrea Magarinho, David Corvo

**Elus** : Jean-Philippe Fontugne, Olivier Théot

**Secrétaire de séance** : Marie-France Menin

**Présidente de la prochaine séance** : Marie France Menin

### **1. Questions relatives à l'organisation :**

#### **a. Organisations retenues par les autres comités citoyens :**

En ce qui concerne la communication interne, chaque comité citoyen a trouvé son mode de communication.

-Moret : Le comité citoyen de la ville de Moret a mis en place un **Padlet**, c'est un site web (mais aussi une application pour téléphone ou tablette) qui permet de réunir des publications sur un mur virtuel. On peut publier du texte, des documents.

- Episy, le comité citoyen communique en interne via **whatsapp**, une application mobile multiplateforme qui fournit un système de messagerie instantanée chiffrée de bout en bout aussi bien via les réseaux de téléphonie mobiles que par Internet.

- Veneux, ils communiquent par mail et ont un accès commun via Google drive.

#### **b. Partage de l'information et échange avec les citoyens :**

La municipalité peut mettre en place un outil commun.

**Création Page Facebook** il est possible d'envisager une communication externe par la mise en place d'un compte facebook et voir de quelle manière on alimente la page et quel contenu y est diffusé.

Il est aussi possible sur la page Facebook Moret-Loing et- Orvanne d'y insérer un lien pour transmettre les messages du comité citoyen ou sur **le site internet de la ville MLO**. Avec une page dédiée pour chaque comité

**Une boîte mail** peut également être mise en place pour communiquer avec les habitants d'Ecuelles.

A ce stade, il ne s'agit que de réflexions et nous pouvons y réfléchir avec les autres comités citoyens lors d'une réunion commune afin de voir comment chacun communique, quelle méthodologie est mise en place.

**Sur Citykomi** il n'y pas eu d'informations concernant la création des comités citoyens et leurs différentes réunions.

De manière générale chaque comité citoyen doit avoir la même ligne conduite pour répondre aux demandes des citoyens.

Le comité citoyen monte des projets avec les citoyens, les habitants peuvent le solliciter par écrit et faire remonter des problématiques.

Idée de mettre en place un **trombinoscope** pour tous les comités citoyens. En effet, cela permet de nous identifier afin de pouvoir mettre un visage sur un nom au sein du comité citoyen.

Une réunion avec les autres comités citoyens est à mettre en place avec un ou deux représentants en présentiel en septembre.

En 2022, Olivier Theot suggère que la municipalité pourrait investir dans une plateforme numérique de participation citoyenne, comme cela se fait dans de nombreuses communes ayant fait le choix d'une démocratie locale ambitieuse.

## 2. Informations sur la vie municipale Ecuelloise

### a. Opération de trappage-stérilisation de chats errants

Depuis plusieurs années, une colonie de chats errants était signalée sur Ecuelles dans le secteur de la rue de Charmois. Grâce à l'activité de l'association Les Chats Libres de Veneux et à ses nombreux bénévoles et à un partenariat établi avec la fondation Clara du groupe Sacpa, la ville a initié une première opération de trappage et de stérilisation dans ce secteur.

Depuis lundi 26 avril une vingtaine de chats ont pu être trappés avant d'être pris en charge par un vétérinaire pour être relâchés sur site ensuite. Lorsque le chat est identifié par une puce, l'association et la Sacpa contacte le propriétaire et ramène les chats à leurs propriétaires.

Les rues Michel Colucci et rue de l'Orvanne sont d'autres rues où l'on peut rencontrer des chats errants.

Olivier Théot s'est beaucoup investi dans cette opération avec les bénévoles, l'association et la Sacpa et a fait avancer le dossier en mettant en place toute une démarche de communication pour les habitants dans cette rue de charmois.

### b. Dialogue avec l'entreprise *La Provençale*

Les riverains ont constaté des fumées et grincements qui s'échappent de l'usine La Provençale au 4 rue Georges Villette. Ces nuisances sonores sont dues à un tambour à remplacer cette semaine ainsi que les filtres. En théorie les nuisances sonores et poussières devraient être réduits.

L'usine la Provençale devrait quitter le site définitivement dans deux ans et elle sera complètement démantelée. De par le nouveau Plu (Plan Local d'Urbanisme) à venir il pourrait être envisagé la construction de commerces de proximité et d'habitations sur ce site.

Ce dossier demandera plusieurs années d'étude ainsi que des échanges avec les habitants et les comités citoyens.

### **3. Echanges sur les projets remontés :**

#### **a. Insonorisation de la cantine**

La priorité évoquée à l'égard de la vie scolaire concerne l'insonorisation du réfectoire de l'école maternelle « Les Lilas ». Cette problématique a fait l'objet d'une fiche « remontée » qui a été présentée au sein du Comité Citoyen lors de la réunion du 27 mars et adressée aux élus pour connaître le positionnement de la municipalité.

Cette problématique a été évoquée à plusieurs reprises lors des Conseils d'Ecole depuis 2019.

Jusqu'à l'année académique 2018/2019 et en dehors des bureaux et des toilettes, l'école maternelle sise 20 rue de l'Eglise disposait principalement de trois pièces servant de classes, d'un espace bibliothèque, d'une cantine, d'une salle de motricité et d'un dortoir.

Pour faire face à l'augmentation des élèves rejoignant l'école un an plus tard de 102 à 110 élèves, une classe supplémentaire a été ouverte à la rentrée de l'année académique 2019/2020. L'espace dédié jusqu'en 2018/2019 à la cantine a été aménagé pour accueillir une classe (actuellement Moyenne-Grande Section), la cantine s'est ainsi installée dans le dortoir et ce dernier se trouve à présent dans la même pièce que la salle de motricité. Par conséquent, cette dernière pièce accueille à la fois la sieste et certaines activités des enfants dans la même journée d'école, ce qui oblige le personnel à installer les lits puis à les démonter tous les jours.

De plus, la pièce accueillant actuellement la cantine n'est pas adaptée au niveau sonore qui se développe lors du repas des enfants, car elle présente des performances acoustiques cohérentes avec son ancienne utilisation (un dortoir). Le bruit qui se génère lors du repas, malgré l'interdiction de parler imposée aux enfants par le personnel de l'école, est source de malaise et de stress chez certains d'entre eux.

La situation reste extrêmement délicate pour le bien-être aussi bien des enfants que des adultes travaillant à l'école maternelle. De plus, si cette situation peut paraître isolée, elle risque néanmoins de se représenter à nouveau en prenant en compte l'évolution démographique qui pourrait s'opérer dans la commune déléguée d'Ecuelles dans les prochaines années.

Jean-Philippe Fontugne souligne l'importance de ce problème et les différentes pistes de réflexion que les élus ont eu pour solutionner le problème telles que les pièges à sons pour atténuer les nuisances sonores mais le matériel à utilisé est peu performant. Il est possible

d'envisager de créer une extension au sein de l'école pour y installer un réfectoire mais l'opération a un coût assez élevé et le budget de la commune actuellement ne le permet pas.

Enfin transférer les Grandes Sections de l'école maternelle des Lilas à l'école de Ravannes pour récupérer une classe. A long terme, il pourrait être utile de réfléchir à la possibilité de développer davantage le centre scolaire de Ravannes afin de permettre d'accueillir un nombre important d'élèves et qui est incohérent avec la taille actuelle des écoles maternelles et primaires.

Madame Katell Gaudin Adjointe à l'Enfance et la Jeunesse aura une réunion de travail dans les semaines à venir avec Monsieur le Maire Dikran Zakeossian.

Marco fait remarquer qu'il s'agit d'une solution provisoire et que face à l'évolution démographique à venir de la commune, des nouvelles constructions d'habitations à venir, du futur Plu, les élus devraient penser à une solution pérenne du maintien ou pas de cette école des Lilas ou d'envisager la construction d'une nouvelle école.

Marie-France indique que les représentants des parents d'élèves doivent participer à la réflexion avec les Elus dans un groupe de travail pour trouver des solutions adaptées.

En effet, le futur Plu aura pour objectif de se rapprocher du Plu de Veneux les Sablons et MLO dans 2 ans et de refaire un diagnostic total scolarité, transports....

Sur la rue du Château d'eau de nouvelles maisons ont été construites.

### **b. Sécurité autour des écoles**

Comme le problème de l'isolation de la cantine, ce sujet à été évoqué à plusieurs reprises lors des conseils d'école et un mail a été envoyé par les parents d'élèves de l'école maternelle les lilas en date du 19 mars 2021 à Jean-Philippe Fontugne.

Les possibilités de stationnement autour de l'école sont limitées au vu du grand nombre d'élèves désormais scolarisés aux lilas. Tout le monde est d'accord pour dire que le stationnement pour cette école est un réel problème et ne peut rester en l'état ainsi que sur d'autres écoles de la commune MLO.

Des pistes de réflexions sont envisagées telles la mise en place d'un pedibus : des parents volontaires pourraient accompagner les élèves de la place de l'église jusqu'à l'école. Cela permettrait aux familles de laisser leur enfant plus bas dans la rue et de désengorger le parking. La mise en place de totems à budgéter, des plans de circulation à l'échelle MLO.

Des agents municipaux à l'échelle de la commune MLO sont présents devant les différentes écoles pour réguler le stationnement, assurer la sécurité des enfants et fluidifier la circulation.

Jean-Philippe Fontugne mercredi 28 avril participera à une réunion avec le service technique et les personnes liés à l'enseignement.

### **c. Aires de jeux :**

*Sujet à évoquer lors de notre prochaine réunion*

### **i. Restauration Ravanne**

*Sujet à évoquer lors de notre prochaine réunion*

### **ii. Création parc de la médiathèque**

Une visite sur le site avec les membres du conseil citoyen et les responsables de la médiathèque est à prévoir prochainement.

#### **d. Aire de loisir au parc de la médiathèque**

#### **e. Grenouille verte**

La fiche projet a été envoyée aux élus et on attend les retours de la mairie.

Il est envisagé de monter un projet de commerces sur toutes ces formes pour redynamiser le centre village.

La Mairie pourrait se porter acquéreur du bien ou exercer un droit de préemption.

Les élus ne savent pas encore si le bien a été vendu ou pas car ils n'ont reçu aucun document.

La Déclaration d'Intention d'Aliéné (Dia) est destinée à informer avant la vente le titulaire du droit de préemption (en principe : commune ou établissement public de coopération intercommunal) afin qu'il puisse faire valoir ses droits (droit à préemption pour la réalisation d'opérations d'aménagement urbain d'intérêt général définies dans la délibération instituant ce droit).

La mairie va donc contacter le propriétaire pour savoir où il en est dans sa démarche de vente.

## **4. Avancement sur les groupes transverses :**

### **a. Méthanisation : confirmer qui souhaite participer**

Marco et Joëlle souhaitent y participer. Une Visio conférence et un webinaire sur la méthanisation de manière générale va avoir lieu le 20/05.

Une visite de l'unité avant sa mise en service avec des habitants est prévu, des représentants de CVE ( Cap Vert Energie), Monsieur Charles Deschamps Responsable Régional Biogaz Cap Vert Énergie et l'association Négawatt qui a travaillé sur le bio gaz comme énergie renouvelable.

En 2022 des points réguliers seront organisés avec les habitants quant au fonctionnement de cette usine de méthanisation.

### **b. Propreté et déjection canine : avancement**

Sylvain, et Hélène ont travaillé dans ce groupe et ont proposé des pistes d'actions. Olivier va nous envoyer le compte rendu de ce groupe de travail. Un document collaboratif a été mis en

place en amont de la réunion en visio du 23/04 et les pistes de propositions vont être remontées aux autres élus et les services. Actions à mettre en place dès cet été si possible.

### **c. Sécurité/tranquillité publique : avancement**

Jean-Philippe Fontugne va mettre en place un groupe de travail dans lequel les habitants vont contribuer à la sécurité et tranquillité publique et créer ainsi un mouvement solidaire entre les personnes.

La communauté des Communes MLO travaille sur un projet d'implantations de caméras.

### **5. Nouveaux groupes transverses ?**

Question environnement à mettre en place à voir

### **6. Discussions/Date prochaine réunion**

#### **Questions diverses :**

-A qui appartient la maison de l'éclusiers et est il possible d'en faire un gîte.

-Entre le lavoir et l'écluse installer des bancs au bord du canal

-Canal côté Ecuelles et Episy trop de végétations pas la possibilité de se balader. Olivier nous indique que sur cette partie on laisse pousser les herbes pour la biodiversité et après fauchage tardif.

-Propriété Carnot remis entre les mains de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) car le bâtiment se dégradait.

-Calendrier prévisionnel des comités citoyens. Prochain conseil municipal en juin, le comité citoyen se réunit une fois par mois. Prochaine réunion à prévoir la semaine du 17 mai le soir ou samedi 22 mai sur le parc de la médiathèque, à fixer via doodle (sondage).

-Fin du mois de juin auront lieu les élections départementales et régionales, Jean-Philippe fait un appel au volontariat aux membres du conseil citoyen pour tenir les bureaux de vote. Il n'est pas obligatoire d'être vacciné pour tenir un bureau de vote, néanmoins un test PCR dans les 48 heures devra être réalisé pour toutes personnes mobilisées ces jours là.

